

LibInfFormation

Organisme de Formation

2125 Chemin de Baccave

40260 LESPERON

SIRET : 922 409 487 00019



LA PRESCRIPTION INFIRMIERE

Maîtriser tous les aspects de la réalisation d'une prescription infirmière

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- **APPREHENDER ET COMPRENDRE LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE ;**
- **IDENTIFIER LES DIFFERENTS TYPES DISPOSITIFS MEDICAUX ET MEDCIAMENTS PRESCRIPTIBLES ;**
- **SAVOIR REALISER UNE PRESCRIPTION**

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation s'effectue **en présentiel** et avec les moyens techniques mis à disposition par le formateur.

La formation est constituée :

- d'une **partie théorique** (démonstration par simulation d'une journée d'activité par le formateur) avec des supports pédagogiques qui seront mis à la disposition de chaque stagiaire via une clé usb en début de formation.
- d'une **partie pratique** (application par le biais d'exercices et cas pratiques réalisés par les stagiaires selon diverses simulations événementielles - mises en situation).

Chaque journée est ponctuée par des temps d'échanges entre les stagiaires et le formateur.

CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

INTRODUCTION :

Présentation de la formation (méthodologie, modules, objectifs, planning) et du formateur ;

Présentation de chaque stagiaire, son parcours, ses besoins, ses projets, son ressenti au départ de la formation.

MODULE 1 : LE CADRE LEGISLATIF, REGLEMENTAIRE ET CONVENTIONNEL LIES A L'ACTE DE PRESCRIPTION (2H)

- Connaître les règles générales de prescription et de délivrance de dispositifs médicaux et prestations inscrits sur la liste LPPR
- Appréhender les mises à jours de la LPPR
- Maîtriser la responsabilité juridique de l'infirmier prescripteur.

MODULE 2 : LES DISPOSITIFS MEDICAUX (2H)

- Définition
- Savoir trouver la LPP et la comprendre
- La liste des dispositifs médicaux que les infirmiers sont autorisés à prescrire

MODULE 3 : LES MEDICAMENTS PRESCRIPTIBLES (1H)

- Les médicaments contraceptifs oraux
- Les substituts nicotiques
- Les antiseptiques
- Les vaccins : cadre légal, traçabilité et pharmacovigilance

MODULE 4 : EXERCICES ET MISE EN PRATIQUE PAR DES CAS CONCRETS (1H30)

EVALUATION FINALE (30')

CONCLUSION : Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction des stagiaires.

BIBLIOGRAPHIE conseillée

- LEGIFRANCE : <https://www.legifrance.gouv.fr>
- CONVENTION : <https://www.ameli.fr>
- LPP : <https://www.ameli.fr/etablissement/exercice-professionnel/nomenclatures-codage/lpp>
- Droit prescription : <https://www.ameli.fr/pharmacien/exercice-professionnel/delivrance-produits-sante/droits-prescription/droit-prescription-infirmiers>
- www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072665/LEGISCTA000006190610
- www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/3905/document/convention-infirmiers_journal-officiel.pdf
- www.ordre-infirmiers.fr
- www.has-sante.fr